

Tribunes parues dans le Côté Croissy n°94 (juillet/août/septembre 2019)



Imaginons ensemble Croissy demain ...

Objectif Inclusion !

Il est de nouveaux mots qu'on entend et lit dans les media et qui, peu à peu, s'enracinent dans la langue. C'est ainsi que « inclusion » s'impose de plus en plus, et que nous en découvrons les sens, non seulement en opposition à « l'exclusion », mais aussi en la différenciant de l'insertion.

La Laidlaw Foundation (fondation canadienne) la définit ainsi :

"L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société..."

Selon cette définition, l'inclusion repose sur le respect mutuel et la solidarité, dans la dignité de la personne. La communauté se doit donc d'accueillir chacun dans sa globalité ; ceci implique qu'elle s'ouvre à chaque personne, quelle que soit sa race, sa culture, sa langue mais aussi son handicap, qu'elle évolue pour offrir les conditions de bienveillance à l'ensemble des personnes. En harmonie avec la société toute entière, notre communauté doit cesser d'être normative et la diversité doit devenir une richesse qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

C'est ce que nous souhaitons en particulier de l'école et de l'accueil des personnes en situation de handicap. La mise en place des AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap, qui ont remplacés les AVS -Auxiliaire de Vie Scolaire) peut être considérée comme un progrès, mais ce n'est pas suffisant. Car l'inclusion scolaire devrait permettre aux enfants actuellement accueillis en institutions spécialisées (IME - Institut Médico-Educatif) d'avoir une place pleine et entière dans l'école de la République : ces jeunes en situation de handicap fréquenteraient, avec leurs différences, des lieux communs comme la cour de récréation, ou la cantine et y côtoieraient d'autres enfants.

Pourquoi Croissy n'ouvrirait-elle pas des classes supplémentaires composées de personnes en situation de handicap ? Soyons honnêtes : le problème n'est pas seulement celui de locaux mais aussi celui de notre propre attitude et propension à accueillir ces enfants !

De même, les jeunes adultes en situation de handicap léger, travaillant le plus souvent en milieu protégé et accompagnés, pourraient être inclus dans la société grâce à un dispositif d'hébergement en appartements autonomes : la résidence accueil. Un tel dispositif aurait permis d'accueillir, ici à Croissy, 30 personnes et leur aurait donné une vraie place dans la cité. Nous regrettons que des décisions politiques locales en aient décidé autrement et que le projet n'ait pas vu le jour.

Nous vous souhaitons un bel été !

**Dominique Boisdé, Annie Claude Motron & Bertrand Mansard, Élus de Croissy Autrement,
et Catherine Coicadan, Présidente de l'association Croissy Autrement,**

... et vous pouvez nous retrouver en allant sur notre site : www.Croissy-autrement.org



Ensemble vivre Croissy

Modernité et traditions, compromis inventifs @Croissy

Par tradition, les belles journées et soirées du mois d'été sont propices aux réunions familiales ou amicales, aux fêtes associatives, à l'organisation d'événements locaux et conviviaux.

Nous nous sommes emparés de la modernité pour dynamiser ces moments particuliers, ceux-ci complètent les contacts humains avec les responsables municipaux : plateforme en ligne pour trouver la date convenant le mieux aux participants, application de géolocalisation pour nous rendre sur les lieux, site de partage de photos et de vidéos pour en conserver le souvenir...

La politique locale conjugue elle aussi traditions et modernité. Quand le mandat actuel de vos élus a débuté en mars 2014, qui aurait prévu, par exemple :

- l'envolée des prix de l'immobilier neuf associée à des taux de crédit historiquement bas, la multiplication des chantiers et des agences immobilières, l'endettement à très long terme des nouveaux propriétaires ?

Notre réponse traditionnelle : bien accueillir les nouveaux habitants et commerçants. Notre réponse moderne : travailler sur les permis de construire pour une meilleure intégration des nouvelles constructions en anticipant les besoins de tous.

- les restrictions croissantes imposées par la ville de Paris à la circulation automobile ? avec des impacts directs sur le nombre de véhicules stationnés près des gares de banlieue, sur la saturation des transports en commun, sur le recours croissant aux nouvelles formes de mobilités douces comme les trottinettes et vélos électriques.

L'action traditionnelle : la concertation et la négociation avec la RATP et les sociétés de bus pour obtenir une amélioration des offres de transport en commun. Notre modernité : repenser la réglementation sur le stationnement et l'intégration de tous les nouveaux modes de déplacement.

- l'importance prise par les problématiques de sécurité liées aux risques d'attentats ou d'incidents graves lors des manifestations.

Nous maintenons chaque année nos traditions telles que notre fête de la carotte tout en intégrant les contraintes imposées par le plan Vigipirate. Et à l'occasion de la Coupe du Monde féminine de football, nous organisons plusieurs événements festifs.

Par rapport à 2014, les évolutions ont été nombreuses et notre ville a relevé ces défis. Les électeurs aussi ont évolué.

Las des promesses non tenues par les politiques nationaux, vous attendez plus et surtout mieux des élus locaux, notamment des solutions inventives, fondées sur des compromis judicieux entre modernité et tradition, accompagnées de toute la pédagogie nécessaire pour exprimer ce que l'avenir nous réserve, et toujours avec de belles histoires à vivre ensemble.

Date :
05 juillet 2019